CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E60748** **VALABLE JUSQU'AU** **17/12/2027**

ÉDITÉ LE 29/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/08/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 11 440

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT OMER

Siret : 443 649 025 00014

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 45 05

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 56688019

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 56688019

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : MICHEL DENYS

11 RUE SAINT SEBASTIEN
62560 FAUQUEMBERGUES

Téléphone : 03 21 93 85 50 **Fax :**

Portable : 06 80 02 32 81

Responsabilité légale :
DENYS DIDIER GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : michel@denys-michel.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 688 577 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	8	01/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2026 11:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.